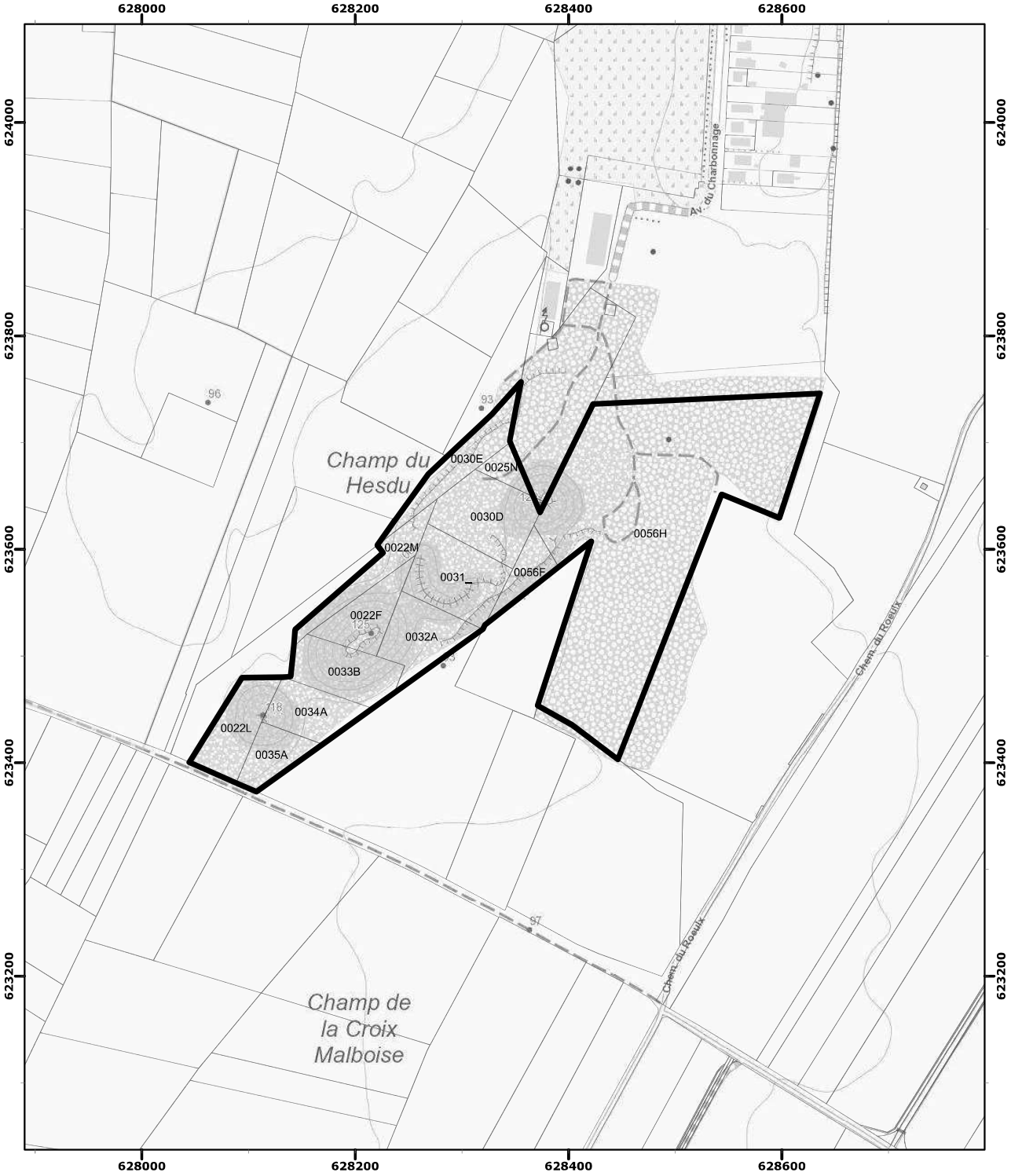


B2: Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon portant reconnaissance de la

Réserve naturelle du
' Terril le Levant de Mons ' à Estinnes



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Adrien Dolimont

La Ministre de la Ruralité,
Anne-Catherine Dalcq

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
reconnaissant la Réserve naturelle du
' Terril le Levant de Mons ' à Estinnes

Namur, le
.....

Echelle : 1:5 000



 Création